



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événemens se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Vendredi 31 Mai 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Cadix, le 15 avril. — Quelques maisons françaises du commerce de cette place ont envoyé en cour des remontrances sur le décret qui les enveloppoit dans l'expulsion générale de leurs compatriotes. Le gouverneur de Cadix a eu ordre de prendre d'exactes informations sur cet objet, et d'en faire son rapport. On espère que cela donnera à l'affaire une tournure qui ne sera pas défavorable aux négocians français.

Francfort, le 28 mai. — Le partage de la Pologne est le commencement d'un nouveau système politique que les grandes puissances se proposent d'établir. L'Angleterre paroît tenir, dans ce moment la balance politique ; car il n'y a rien de changé dans les vieilles erreurs.

Le congrès qui doit se tenir à Londres, a évidemment pour objet de *refaire l'équilibre des puissances*. Ce nouvel arrangement suppose des dissections et des échanges qui ne sauroient être effectués qu'avec beaucoup d'habitude dans ce genre de travail. Le système actuel des puissances est de se débarrasser des appartenances trop éloignées de leurs possessions principales, de s'arrondi, et de concentrer leurs forces, afin de pouvoir mieux se *balancer* dans le sys-

tème. Cette entreprise présente bien des difficultés, parce qu'elle nécessite des sacrifices, et qu'elle fera des victimes. Les petits princes seroient immolés pour établir de prétendus équilibres entre les grandes puissances. La Russie s'agit en tout sens pour avoir une influence constante dans les affaires de l'Europe. On assure qu'elle convoite la possession de *l'Isle de Corse* ; car elle veut avoir des établissemens dans la Méditerranée, afin de pouvoir mieux exécuter un jour son grand projet sur la Turquie Européenne, en donnant à ses forces navales une direction simultanée, tant du côté de la Méditerranée que du côté de la mer Noire ; il entré ainsi dans les projets de Catherine II, d'avoir *des chevaliers de Malthe* dans ses états ; on assure qu'elle veut ériger un *prieuré* dans la Crimée. La protection signalée qu'elle accordera à cet ordre, s'enclave à merveille dans son grand projet favori. Pour l'Angleterre, elle ne songera qu'à bien établir sa suprématie maritime, et à donner de nouveaux accroissemens à son commerce. On part toujours de ce principe, que le peuple anglais consent à tout, dès qu'on lui fait appercevoir de nouveaux avantages commerciaux. On assure donc que les Anglais desireroient que le port de *Dunkerque* devienne la

partage des Belges, et qu'il soit déclaré port franc.

F R A N C E.

De Perpignan, le 14 mai. — Les commissaires de la convention réunis dans cette ville, demandèrent à l'administration une liste des citoyens suspects, en indiquant par trois colonnes, trois différens degrés de suspicion. En conséquence, les trois corps administratifs s'assemblèrent extraordinairement pour dresser cette liste. Une semblable opération a été faite dans le département des Hautes-Pyrénées. Les citoyens compris dans la première classe, ont été mis dans un lieu de détention; ceux de la seconde demeurent consignés dans leurs maisons; et ceux de la troisième, sont tenus de se présenter à des heures fixes au greffe de leur municipalité.

Une singularité, c'est la réunion à Toulouse, et les conférences secrètes des commissaires de la convention, délégués dans les différens départemens circonvoisins. Il faut croire qu'ils ont des raisons biens déterminantes, pour former ainsi hors de la convention nationale, un conclave mystérieux.

Aix, le 17 mai. — Hier 16, quatre factieux en chefs furent exécutés, à Marseille, en exécution du jugement du tribunal populaire. Un cinquième est condamné à vingt ans de fers. Parmi ceux qui ont succombé sous le glaive de la loi, on compte les deux frères; Savon, fameux pendeurs, dont l'un étoit capitaine dans la gendarmerie nationale. Ils s'étoient souillés des crimes les plus atroces.

Mais ce que vous n'apprendrez pas sans frémissement, c'est l'existence d'un complot très-positif, dont l'explosion auroit couvert la France de désolation et de carnage. Une quantité immense de citoyens et sur-tout de républicains devoient être arrêtés dans la même nuit, de-là transférés dans les prisons ou dans certaines églises, et ensuite massacrés par les scélérats soi-disant patriotes. Cette scène devoit se répéter en même tems à Aix, et dans toutes les communes. Ces exécutions de cannibales n'auroient pas manqué de frapper de stupeur et de la plus grande consternation tous les citoyens échappés à la rage des brigands, et ceux-ci auroient profité de ce silence funèbre, de cette paralysie de tous les esprits, pour proclamer d'Orléans,

roi des provinces méridionales. Le jeune fils Capet devoit être nommé à la même époque roi des provinces du Nord.

Il n'y a qu'un cri d'indignation dans le département contre les factieux: On court sur eux comme sur des bêtes féroces, une battue générale a été faite dans tout le midi. Ce qui console les républicains, les citoyens amis des loix, ce sont les députations nombreuses des communes qui demandent à s'affilier avec les sections d'Aix et de Marseille: Toulon est du nombre.

De la Rochelle, le 17 mai. — Nous recevons la nouvelle d'une déroute complète éprouvée par notre armée. Ayant appris que les brigands cherchoient à cerner la Chataigneraye, le général d'après l'avis du conseil de guerre, fit replier l'armée sur Fontenay. A une heure et demie, les ennemis se présentent dans la plaine où ils avoient été si complètement défaits quelques jours auparavant. Leurs colonnes étoient formidables, mais ils n'avoient point d'artillerie. Déjà ils commencent à s'ébranler; ils eussent été complètement défaits, si la gendarmerie nationale à cheval eut chargé comme elle en avoit reçu l'ordre. Aulieu de se battre elle s'enfuit lâchement, sans qu'il fut possible de la retenir, en écrasant l'infanterie. Notre artillerie n'étant plus soutenue, se débanda, Elle se replia en plusieurs endroits jusque sur le chemin de Fontenay et de Niort. Une partie de notre artillerie a été prise; l'on ne doit le salut du reste, qu'au courage du général d'Ayal, et du chef de l'état-major, Noivion, qui, avec cinq gendarmes seulement, chargèrent à plusieurs reprises, la cavalerie ennemie. Huit cents hommes se sont retirés à Niort et ont juré de s'y ensevelir plutôt que de se rendre.

De Toulon, le 22 mai. — Hier les patriotes de Toulon ont pris le parti d'arrêter tous les aristocrates connus pour être capables de manœuvres anti-révolutionnaires, et 200 sont enfermés dans le fort la Malgue; cette expédition a été faite par la garde nationale qui a été appelée aux armes par la générale.

Paris. — Il paroît que toute la fermentation se concentre dans la convention; la capitale au dehors est tranquille; mais ceux qui abordent l'assemblée, et qui sont témoins des scènes

qui s'y passent ne peuvent revenir de l'étonnement où ils sont de voir les gens qui assiègent les abords de la salle, et qui se jettent dedans; des femmes pires que des furies, des figures horribles qu'on ne désigne plus que par ces mots *les septembriseurs*, se donnent le mot pour s'y réunir. Ils s'excitent par leurs imprécations; hérissés de pistolets et de poignards, ils en menacent à chaque instant, et les font briller au moindre signal. Il est à redouter qu'aussitôt que le premier impudent lâchera un coup, tous ne se jettent sur les membres de l'assemblée, ou au moins sur les têtes proscrites, et ne les massacrent. Un respect involontaire les a retenus, mais on s'éprouve, on s'essaye, on s'aguérit, et nous tremblons que demain, aujourd'hui peut-être, nous n'ayons à gémir sur des pertes irréparables. D'après ce tableau que nous assurons n'être pas exagéré, il est visible qu'il n'y a pour sauver la république que le seul moyen de convoquer les assemblées primaires; la majorité de la convention le demande; la minorité s'y oppose avec fureur; elle redoute qu'éclairée enfin sur ses véritables amis, la nation ne fasse un choix plus sage, plus réfléchi, et que la haine générale ne les poursuive dans leur retraite.

§ Il y a eu hier quelques processions de Fête-Dieu, mais on n'a point tendu de tapisseries; on a proposé à la commune de casser tous ceux de la garde nationale qui faisoient quelques fonctions militaires auprès du Saint-Sacrement. La motion est ajournée sans doute à l'année prochaine: car cette année nous avons vu porter armes pendant la bénédiction.

§. Henri Stingel, âgé de 49 ans, né à Newstadt dans le palatinat, général de brigade au service de la République française, a été déchargé d'accusation par le tribunal criminel révolutionnaire, sur la déclaration unanime du jury, portant qu'il n'étoit pas constant que ce général eut trahi les intérêts de la République, en apportant une négligence coupable à la garde des postes qui lui étoient confiés sur les bords de la Roër, et dans sa retraite d'Aix-la-Chapelle; que par ce moyen il eut favorisé l'entrée des ennemis sur le territoire de la République, et occasionné les pertes considérables d'armes et de munitions; et enfin que pendant la durée

de son commandement il eut entretenu des correspondances et des intelligences criminelles avec les ennemis de la République.

§. Ces jours derniers un banquier de la section de Molière, rencontre, dans une rue, ses chevaux et sa voiture, qu'on lui avoit enlevés pour le service de la République. Il fait signe au cocher d'arrêter. Il réclame son bien. Celui qui est dans la voiture se fâche. *Soyez juges*, dit le banquier aux citoyens qui l'entourent: j'avois donné ma voiture et mes chevaux pour le service de la nation, et c'est *Monsieur* qui s'en sert; n'est il pas juste que je reprenne mon bien, puisqu'on ne l'emploie pas à l'usage pour lequel il étoit destiné? Chacun applaudit; et le *Monsieur* honteux et confus, se vit forcé de céder la voiture à son véritable propriétaire.

§ La séance de la réception d'Hebert à la commune a été un triomphe pour lui, et pour les vrais sans-culottes qui s'intéressent au sort du père *Dachefne*. Hebert, sorti de l'Abbaye, est entré dans la salle, au milieu des plus vifs applaudissemens. Il étoit accompagné de Varlet, qui, comme lui, avoit été arrêté par la commission des XII. « Mes ennemis, a dit Hebert, m'ont ménagé une jouissance bien douce, en me faisant éprouver le témoignage d'attachement de tous mes concitoyens. Les nouveaux dictateurs vouloient me traduire devant les tribunaux, dans l'intention de faire tomber ma tête. Le concierge de l'Abbaye avoit ordre de me recevoir comme coupable d'attentat contre la révolution, provoquant l'avilissement et la dissolution de la convention: il est donc clair qu'ils vouloient m'assassiner juridiquement. Les intentions perfides de nos ennemis étoient de faire périr tous les partisans de la révolution, et de proposer le rétablissement de la royauté. Prenez garde, citoyens, vous êtes sur un volcan prêt à faire explosion. Peuple qui m'entends, c'en est fait si tu ne te lèves; l'on conspire par-tout, tu n'as plus de ressource que dans ton énergie. Les habitans de Paris avoient besoin de cet acte arbitraire, pour que les départemens ouvrirent les yeux, et se désabusassent enfin sur les calomnies lancées contre cette ville.

« La chose publique doit actuellement attirer toute votre sollicitude. Je demande donc qu'il soit nommé une commission pour faire l'histoire

précise des événemens depuis la création des douze ; que vous envoyez des députés dans les départemens pour leur en faire part, et que vous invitiez en même-temps tous les bons citoyens à se tenir debout, à se rendre dans leurs sections, et à en chasser tous les aristocrates. Que tous les hommes suspects soient désarmés, et que leurs armes soient distribuées aux braves sans-culottes ; quand les malveillans seront enchaînés, les aristocrates de la convention se tairont, et la force sera du côté de la montagne. »

Il est impossible de peindre les applaudissemens que ce discours a occasionnés. A peine étoit-il fini, qu'une femme est descendue des tribunes, et est venue couronner le martyr de la liberté. De nouveaux éclats se sont fait entendre dans toutes les parties de la salle ; on applaudit avec transport à ce grand acte de civisme ; mais l'apothéose est rejetée par Hébert. « On ne doit, a-t-il, dit avec le ton de la modestie, on ne doit aux hommes vivans que l'encouragement et la surveillance. » En disant ces mots, il pose la couronne de chêne sur la tête de J. Jacques.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

(Présidence d'ISNARD.)

Suite de la Séance du Mercredi 29 mai.

La convention nationale charge un de ses comités de lui présenter un projet de constitution réduit aux simples articles qu'il importe de rendre irrévocables pour assurer au peuple l'examen de ses droits et de sa souveraineté. Le comité de salut public est chargé de ce travail. On lui adjoint 5 membres.

Décret qui ordonne que les gendarmes qui ont fui lâchement à Perpignan et à Fontenai-le-Peuple, seront dépouillés de leurs armes et habits, renvoyés à leurs municipalités, déclarés incapables de servir la patrie, et qu'ils pourront être poursuivis par les tribunaux. Les commissaires sont autorisés à remplacer ces lâches.

On ordonne que le nom des 20 gendarmes

qui ont restés à leur poste sera inscrit au procès-verbal.

Une députation de la section des Arcis demande à la convention ce que signifient ces mots prononcés par son président : *On cherchera en vain sur quelle rive de la Seine Paris a existé.* Elle dénonce la commission des douze comme une autorité dictatoriale : elle déclare qu'une partie de l'assemblée a perdu sa confiance.

Séance du Jeudi 30 Mai.

Les commissaires de la convention à Toulouse qui avoient destitués le procureur-syndic du département, et le commandant de la garde nationale les ont rétablis dans leurs fonctions, ils ont vu qu'il y avoit eu un mal entendu.

Une dépêche de l'armée du Rhin, fait part d'un avantage qui a eu lieu à Orgesheim par Landau, entre nos troupes et les Prussiens. Les gendarmes du 10 août ont fait des prodiges de valeur, ils ont repoussé les Prussiens, on s'est emparé d'un convoi de 200 voitures chargées de fourrages.

Un membre se plaint des inconvéniens de la salle, ou il n'y a que ceux qui sont près de l'orateur qui entendent. On décrète que les inspecteurs de la salle appelleront des artistes pour aviser aux moyens de rendre la salle moins sonore.

La commune de Paris dénonce le citoyen Gardien, député et membre de la commission des douze, et remet des lettres par lui écrites en 1790, qui prouvent qu'il n'étoit pas dans le sens de la révolution d'alors, et qu'il étoit fort entiché de l'aristocratie de ce temps-là.

Gardien monte à la tribune entreprend de se justifier : nonobstant ses raisons, on décrète qu'il sera gardé à vue, et que les scellés seront apposés sur ses effets.

On décrète le recollement de tous les effets du garde-meuble, qu'on échangeera contre des armes et munitions de guerre.

Beauharnais est nommé commandant de l'armée du Rhin à la place de Guillemain.

A demain les décrets sur les écoles publiques, et sur les réquisitions de la force publique.

On trouvera à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N°. Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année 15 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois. et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.